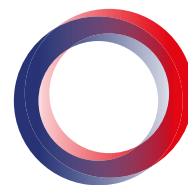




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



LES PROJETS PHARES
DE L'AFD EN
Guyane

© Etienne Gaume

#MondeEnCommun

ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DE LA GUYANE ET RENFORCER SON ANCRAGE RÉGIONAL.

La Guyane, située en Amérique du Sud et couverte à 96 % par la forêt amazonienne, constitue le plus vaste territoire français. Elle se caractérise par une croissance démographique rapide et une population particulièrement jeune. Ce dynamisme s'inscrit dans un contexte de rattrapage structurel, marqué par de fortes disparités territoriales entre le littoral, où se concentrent les principales activités et infrastructures, et les communes de l'intérieur, souvent isolées et difficilement accessibles.

Dans ce contexte, l'Agence française de développement accompagne les acteurs du territoire dans leurs investissements de long terme pour renforcer les services essentiels, soutenir un développement durable et créateur d'emplois et répondre aux besoins d'une population jeune et en forte croissance.

Son action s'articule autour de trois priorités complémentaires :

Infrastructures essentiels et résilience du territoire

En renforçant les infrastructures essentielles et la résilience du territoire, notamment dans les domaines du numérique, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, des déchets et de la transformation des espaces urbains.

Cohésion sociale et développement humain

En contribuant au renforcement du système de santé et du secteur médico-social, à l'amélioration de l'accès aux services essentiels, ainsi qu'à l'inclusion de la jeunesse par l'éducation, la culture et le sport, au service de la cohésion sociale.

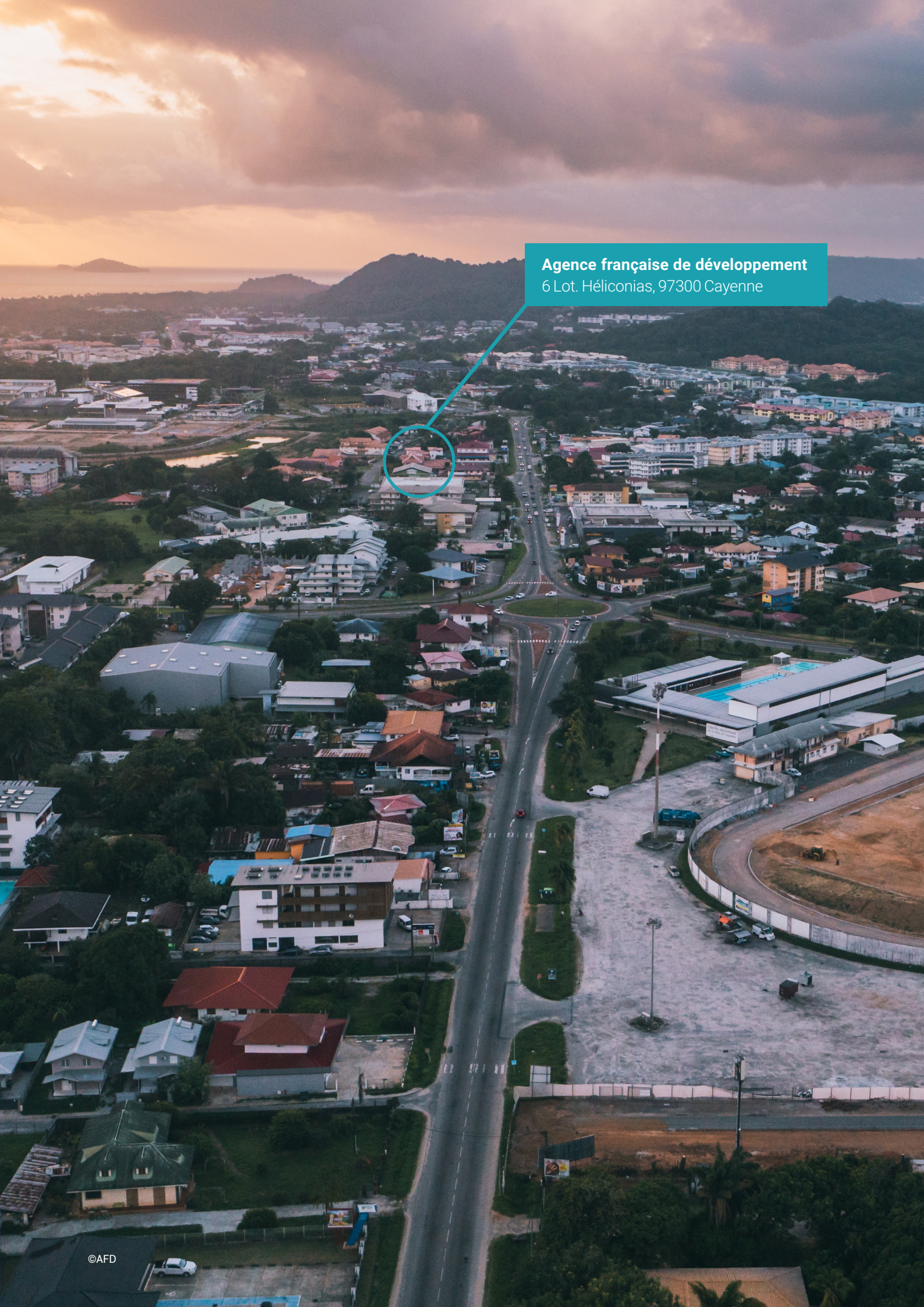
Croissance durable, emplois et développement territorial

En soutenant les mobilités, la structuration des filières locales, l'économie sociale et solidaire, ainsi que la formation et la montée en compétences, afin de favoriser un développement plus équilibré et créateur d'emplois.

Développer la coopération régionale

Au cœur du Plateau des Guyanes, la Guyane partage avec le Suriname, le Guyana et le Brésil des enjeux communs en matière de biodiversité, de santé, de connectivité, de gestion des ressources et d'adaptation au changement climatique.

L'Agence française de développement accompagne les coopérations entre ces territoires pour favoriser le partage d'expertises et développer des réponses communes à des défis qui dépassent les frontières. Cette approche régionale contribue à renforcer l'ancrage de la Guyane dans son environnement amazonien et sud-américain.



Agence française de développement
6 Lot. Héliconias, 97300 Cayenne

LEXIQUE



Prêt non souverain

Les prêts dits « non souverains » s'adressent à des collectivités locales ou établissements publics, sans garantie des États. L'Agence française de développement accorde aussi des prêts à des entreprises du secteur privé en charge de missions de service public.



Subvention FOM (*Fonds Outre-Mer*)

Ces subventions du ministère des Outre-mer mises en œuvre par l'Agence française de développement apportent un appui technique ou de gestion pour renforcer les maîtrises d'ouvrage publiques locales afin de soutenir leurs projets d'investissement dans les infrastructures publiques, l'énergie, l'environnement. Le FOM peut également appuyer la coopération régionale à partir des collectivités ultramarines françaises.



PSEE (*Préfinancement de subventions européennes et d'État dans les Outre-mer*)

Ce prêt permet aux acteurs publics et privés d'Outre-mer de préfinancer des subventions publiques afin de couvrir les dépenses d'investissement et la trésorerie nécessaire au paiement des entreprises.



Subvention FAPS (*Facilité d'Amorçage, de Préparation et de Suivi de projets*)

C'est un dispositif de l'Agence française de développement financé sur le programme 209 du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il est destiné aux territoires éligibles à l'aide publique au développement (APD) et peut également être mobilisé dans le cadre de projets de coopération régionale. Il permet de financer des études, expertises et actions nécessaires à l'amorçage et à la préparation des projets.



Dispositif Initiatives OSC (*Organisation de la Société Civile*)

Ce dispositif de l'Agence française de développement permet de cofinancer des projets ou programmes de solidarité internationale portés par des OSC françaises ou de droit local, dans un pays éligible à l'aide publique au développement ou en France pour les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, de plaidoyer ou de structuration du milieu associatif.

Construction du câble sous-marin Lum@link reliant la Guyane à l'Europe

La Guyane est aujourd'hui fortement pénalisée par son isolement numérique, avec des connexions coûteuses, peu fiables et dépendantes d'infrastructures extérieures. Le projet de câble sous-marin transatlantique vise à créer une liaison directe entre la Guyane et l'Europe via le câble Lum@link, afin de sécuriser et moderniser l'accès au très haut débit. Il s'agit d'une infrastructure stratégique, comparable à une « autoroute numérique » pour le territoire.

Porté par la SPLANG, ce projet public répond à un enjeu de souveraineté numérique, mais aussi d'équité territoriale entre la Guyane et les autres régions françaises et européennes. Le câble sera exploité et commercialisé par la SPLANG (détenue majoritairement par la Collectivité territoriale de Guyane), avec une exploitation-maintenance confiée à Ellalink dans le cadre d'un marché dédié, et sa construction réalisée avec l'appui d'Alcatel Submarine Networks en sous-traitance.

Il permettra d'améliorer fortement la qualité des services numériques, tant pour les administrations que pour les entreprises et les habitants, tout en sécurisant les flux de données et en anticipant la fin de vie du câble Americas II.

Le projet vise également à positionner la Guyane comme un hub régional de connectivité entre l'Europe et l'Amérique du Sud, avec des connexions futures vers Fortaleza au Brésil et des perspectives d'extension vers Belém et São Luís.

Il contribuera à renforcer la souveraineté numérique européenne via un transit sécurisé des données sur une infrastructure contrôlée par des acteurs européens.

L'investissement de l'Agence Française de Développement sécurise la phase de structuration et de déploiement du projet dans un contexte de coûts d'infrastructure élevés.



Type de solution

Prêt non souverain (secteur public) + PSEE



Partenaires

Société publique locale pour l'aménagement numérique de la Guyane (SPLANG)



Localisation

Europe-Amérique du Sud



Montant

35 000 000 €



Monsieur Gabriel Serville, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane et Madame Marie-Lucienne Rattier, Présidente de la SPLANG lors de l'atterrissage du câble Lum@link à Cayenne.

Café 21 : l'inclusion par le travail

Le Café 21 est un projet d'économie sociale et solidaire (ESS) qui part d'un principe simple : l'emploi est un levier majeur d'inclusion. Il s'agit d'un café-restaurant ouvert au public, dans lequel travaillent des personnes en situation de handicap, encadrées et accompagnées au quotidien.

Au-delà de la restauration, le projet propose un véritable parcours d'insertion professionnelle, permettant aux salariés de développer des compétences, de gagner en autonomie et de retrouver une place dans la vie active. Le lieu joue aussi un rôle social en accueillant des événements, des rencontres et des actions de sensibilisation.

L'Agence française de développement accompagne la structuration et la viabilité économique du modèle. Ce type de projet contribue à faire évoluer les représentations du handicap en montrant qu'il est possible de concilier activité économique, qualité de service et inclusion.



Type de solution

Prêt non souverain (secteur privé / ESS)



Partenaires

APAJH Guyane



Localisation

Rémire-Montjoly



Montant

200 000 €

Valorisation de la ressource en bois ennoyé du Lac de Petit-Saut

Le barrage de Petit-Saut a créé une vaste zone forestière immergée dont le bois, longtemps considéré comme inutilisable, devient aujourd'hui une ressource. Le projet consiste à extraire ce bois, à le transformer en bois d'œuvre et à valoriser les résidus en énergie biomasse.

Ce modèle intégré permet de combiner développement industriel, valorisation des ressources locales et transition énergétique. Une centrale biomasse est alimentée par les résidus de bois issus de l'exploitation forestière, avec l'ambition de contribuer jusqu'à 8 % de la demande en électricité sur le territoire.

L'ensemble du projet permet de structurer une nouvelle filière économique en Guyane, en particulier dans l'intérieur du territoire, où les opportunités d'emploi sont plus limitées. L'Agence française de développement soutient un investissement qui combine innovation, souveraineté énergétique et développement local.



Type de solution

Prêt non souverain (secteur privé)



Contreparties

**Voltalia et ses SPV : Triton et Sinnamary
Biomasse Energy* (SBE)**



Localisation

Sinnamary



Montant

55 000 000 €

**Special Purpose Vehicle*

Des investissements budgétaires pour accompagner la transformation durable du territoire

La Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) fait face à un besoin structurel de financement pour la mise en œuvre de son programme pluriannuel d'investissement (PPI), dans un contexte marqué par la montée en charge des projets déjà engagés et la nécessité de poursuivre de nouveaux investissements structurants.

Dans ce cadre, l'Agence française de développement met en place une Facilité Multi-Tranches (FMT) de 90 M€, permettant de sécuriser dans la durée les besoins de financement de la collectivité et d'accompagner la réalisation de ses priorités d'investissement. Ce mécanisme repose sur un décaissement des fonds progressif en trois tranches, réparties sur les exercices 2025, 2026 et 2027, afin d'assurer une gestion soutenable et prévisible des ressources budgétaires.

Les financements contribuent à la mise en œuvre de projets structurants pour le territoire, notamment la construction et la rénovation d'établissements scolaires, la création d'équipements sportifs dans les collèges et lycées, le développement des infrastructures routières et plus largement le maintien et la modernisation des services publics essentiels.

Au-delà du financement des investissements, la FMT est adossée à une trajectoire de transformation environnementale et territoriale de la collectivité. Elle accompagne ainsi la poursuite de quatre objectifs majeurs en 2026 :

Sensibilisation aux enjeux climatiques et de biodiversité, notamment auprès des publics scolaires.

Planification territoriale résiliente, avec le lancement du Plan Régional d'Adaptation au Changement Climatique (PRACC).

Construction publique bas carbone et adaptée, visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et leur résilience face aux vagues de chaleur.

Mise en œuvre d'un budget vert, permettant une meilleure intégration des enjeux climatiques dans la décision et la programmation budgétaire de la collectivité.

Ce cadre d'action renforce la cohérence entre les investissements financés et la transition écologique du territoire, en intégrant des exigences de résilience climatique et d'atténuation dans la gestion publique locale.

Le dispositif s'inscrit dans la continuité du partenariat entre la CTG et l'Agence française de développement qui accompagne, depuis 2016, la montée en puissance de la collectivité dans la réalisation de ses investissements, dans une logique de transformation durable du territoire guyanais.



Type de solution
Prêt non souverain (secteur public)



Partenaire
Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)



Localisation
Guyane



Montant
90 000 000 €
(3 tranches sur 2025, 2026 et 2027)



©Etienne Gaume

Une école pour répondre à la dynamique démographique d'Iracoubo

La commune d'Iracoubo, membre de la Communauté de communes des savanes et située à 77 km de Kourou, remplit un rôle central de proximité sur un territoire étendu englobant plusieurs hameaux éloignés du bourg. À la croisée des fonctions urbaines et rurales, elle constitue un pôle de services publics essentiel pour l'ensemble de ses habitants. Avec 288 élèves répartis dans trois établissements en 2025/2026, les capacités scolaires actuelles ne permettent plus d'assurer un accueil optimal des enfants ni de bonnes conditions d'enseignement.

Pour répondre à cette situation, la commune porte la construction d'un nouveau groupe scolaire de 14 classes (10 élémentaires et 4 maternelles), incluant un restaurant scolaire. Ce projet permettra de regrouper l'école maternelle Michel Lohier et l'école élémentaire du bourg, afin d'améliorer l'organisation, de mutualiser les moyens et de renforcer la qualité du service public éducatif.

Pensé dans une logique de transition écologique adaptée au contexte amazonien, le projet intègre une conception bioclimatique et un suivi des performances énergétiques.

L'Agence Française de Développement accompagne la commune dans la réalisation de ce projet structurant, qui participe directement à l'égalité d'accès à l'éducation et à la qualité des services publics de base.



	Type de solution Préfinancement (PSEE)
	Contreparties Commune d'Iracoubo
	Localisation Iracoubo
	Montant 5 700 000 €

Coopération régionale avec les aires protégées du Plateau des Guyanes

Au cœur du Plateau des Guyanes, les frontières s'effacent face à une réalité commune : celle de l'un des plus vastes ensembles forestiers de la planète, à préserver collectivement.

Porté par le Parc amazonien de Guyane, ce projet vise à renforcer et structurer la coopération entre les aires protégées de Guyane, du Suriname, du Guyana et du Brésil. Il prolonge une dynamique déjà engagée de mise en réseau des gestionnaires d'espaces naturels, en l'élargissant et en lui donnant une nouvelle ambition de gouvernance partagée à l'échelle régionale.

Cette coopération porte notamment sur la protection de la biodiversité, la lutte contre les pressions exercées sur les écosystèmes, le développement d'un écotourisme durable et la valorisation des savoirs locaux et scientifiques.

L'Agence française de développement accompagne cette dynamique à travers une subvention FAPS, qui permet de soutenir la préparation et la structuration du projet ainsi que la définition de ses futures modalités de coopération et de financement.

En renforçant les liens entre acteurs de terrain, ce projet pose les bases d'une gestion concertée et durable de la forêt amazonienne à l'échelle du Plateau des Guyanes.



	Type de solution Subvention FAPS
	Bénéficiaires Parc amazonien de Guyane, en coopération avec le Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque
	Localisation Plateau des Guyanes
	Montant 190 000 €

Déchets en sites isolés : innover dans les territoires enclavés

La gestion des déchets en Guyane est particulièrement complexe dans les communes isolées, où les solutions classiques de collecte et de traitement ne sont pas toujours adaptées. Les contraintes géographiques, logistiques et climatiques imposent des approches spécifiques.

Dans ce contexte, l'ADEME pilote un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à faire émerger des solutions adaptées aux réalités de chaque territoire. L'Agence française de développement accompagne cette démarche à travers une assistance à maîtrise d'ouvrage, qui soutient les collectivités dans la conception et la mise en œuvre des projets.

L'objectif est de construire des solutions réalistes, reproductibles et soutenables, en capitalisant sur les retours d'expérience locaux.



Type de solution
Subvention FOM



Partenaires
Communauté de communes de l'Ouest Guyanais (CCOG), Communauté de communes de l'Est Guyanais (CEG), Communauté de communes des Savanes (CCDS)



Localisation
Guyane



Montant
150 000 €

Renforcer l'offre de soins dans l'Ouest Guyanais

L'Agence française de développement accompagne le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (CHOG) depuis 2014, avec un premier financement dédié à la construction du nouvel hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni. Cet équipement a permis d'augmenter les capacités d'accueil et d'améliorer les conditions de prise en charge des patients, dans un territoire marqué par une forte croissance démographique et des besoins de santé importants.

En 2023, l'Agence française de développement a renouvelé son accompagnement avec le financement de l'acquisition d'un hôtel de 70 chambres en centre-ville. Cette opération s'inscrit dans la politique d'attractivité et de fidélisation du personnel du CHOG, en facilitant l'accueil et l'hébergement des professionnels de santé nouvellement recrutés, tout en rationalisant la gestion de son parc immobilier.

À travers ces deux opérations, l'AFD contribue ainsi à renforcer durablement l'offre de soins dans l'Ouest guyanais, tout en soutenant l'attractivité du territoire et la capacité du CHOG à recruter et fidéliser les professionnels de santé.



Type de solution
Prêt non souverain



Partenaires
Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (CHOG)



Localisation
Saint-Laurent-du-Maroni



Montant
36 800 000 €

Oyapock Coopération Santé : La Casa da Mulher

À la frontière entre la Guyane et le Brésil, les violences faites aux femmes atteignent des niveaux particulièrement préoccupants, dans un contexte de forte vulnérabilité sociale et de difficultés d'accès aux dispositifs de protection.

La Casa da Mulher apporte une réponse concrète et immédiate à cette réalité. Ce centre d'accueil sécurisé propose un hébergement d'urgence ainsi qu'un accompagnement global des femmes victimes de violences : prise en charge médicale, soutien psychologique, accompagnement social et juridique. Au-delà de la mise à l'abri, il s'agit d'un lieu de protection et de reconstruction.

Porté en partenariat avec DPAC Fronteira côté brésilien, le projet bénéficie d'une coopération transfrontalière dont la force repose sur la combinaison d'expertises complémentaires : santé sexuelle et reproductive, lutte contre les violences faites aux femmes et médiation. C'est précisément cette synergie qui permet de faciliter des parcours de soins coordonnés et continus de part et d'autre de la frontière, au bénéfice des femmes les plus vulnérables.

L'Agence française de développement s'y investit en soutenant ce dispositif structurant, aux côtés des partenaires locaux, afin de renforcer concrètement la protection des femmes, améliorer l'accès aux soins et contribuer à une réponse collective face aux violences faites aux femmes dans la région.



Mme Jane Bordalo Miller, coordinatrice de DPAC Fronteira et Jose Gomes, président de DPAC Fronteira lors de l'inauguration de la Casa da Mulher.



Type de solution
Dispositif Initiatives OSC



Partenaires
ID Santé, en coopération avec DPAC Fronteira



Localisation
Oiapoque (Brésil)



Montant
425 000 €

Maison du cinéma : structurer une filière culturelle

La filière audiovisuelle en Guyane est en plein essor, portée par des talents locaux et des productions de plus en plus visibles, mais elle reste freinée par le manque d'infrastructures et de formations sur le territoire.

Le projet de Maison du cinéma, porté par la G-CAM avec le soutien de la CTG, de la Direction des affaires culturelles de Guyane (DAC), de la Ville de Macouria, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie et de l'Agence française de développement, vise à structurer durablement cet écosystème. Il ambitionne de créer un pôle dédié à la production, à la formation et à l'accompagnement des professionnels.

Au-delà de la structuration de la filière, ce projet constitue un levier majeur pour la Guyane : création d'emplois qualifiés, montée en compétences locale, développement de l'économie créative et meilleure attractivité du territoire pour les productions nationales et internationales.

Après une première étude de faisabilité ayant confirmé son potentiel, une nouvelle étape est engagée pour sécuriser son montage juridique et économique.

L'Agence française de développement accompagne cette phase clé afin de garantir la viabilité du projet et de faire émerger un outil structurant pour l'ensemble de la filière audiovisuelle guyanaise.



©Etienne Gaume



Type de solution
Subvention FOM



Partenaires
G-CAM

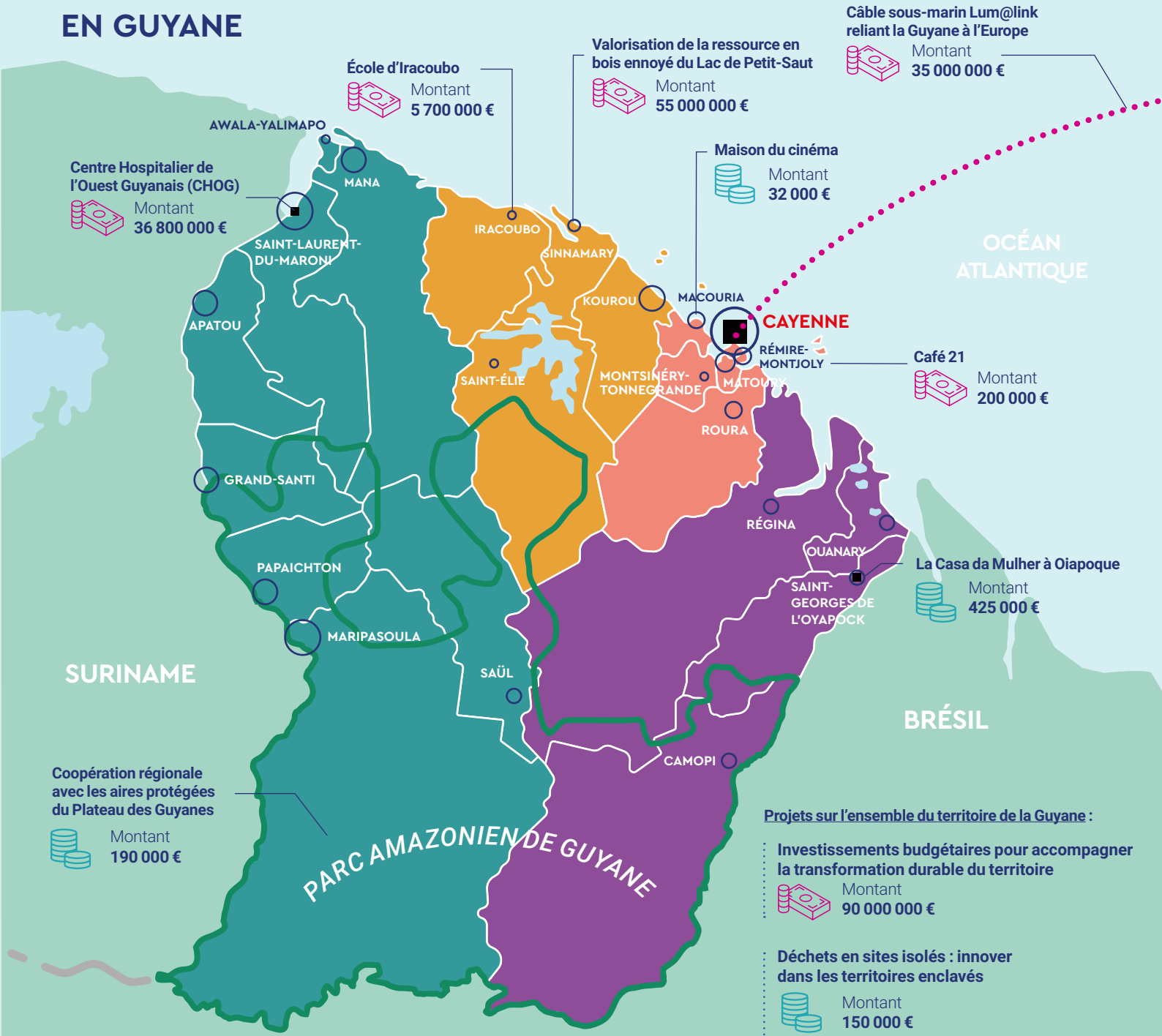


Localisation
Macouria



Montant
32 000 €

LOCALISATION DES PROJETS FINANÇÉS EN GUYANE



LÉGENDE



CHIFFRES CLÉS

Source : INSEE/Rapport annuel économique 2025 de l'IEDOM

Population	PIB
298 600	5,244 milliards d'euros
Part de la population jeune (moins de 20 ans)	PIB/habitant
39,3 %	17 565 €
Croissance démographique sur 10 ans	Taux de chômage
+17,3 %	16,9 %
Densité de population	Taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté
3,6 hab/km ²	53 % (en 2022, part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté : avec moins de 1 010 €/mois).

Pour un monde en commun

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en oeuvre la politique de la France en matière d'investissement durable et de solidarité à l'international. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions durables, avec et pour les populations. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, et plus de 115 pays, pour le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, ou encore la santé mondiale. En complémentarité avec Proparco et Expertise France, l'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Du côté des autres, pour un monde en commun.



Agence française de développement en Guyane

AFD Cayenne

6 Lot. Héliconias - 97300 - Cayenne

Tél. : (+594) 594 29 90 90

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes
75012 Paris – France
Tél : +33 1 53 44 31 31

 afd.fr
 [AFDOfficiel](https://www.facebook.com/AFDOfficiel)
 [afd_france](https://www.instagram.com/afd_france)
#MondeEnCommun